



Comité Consultatif des Services aux EHDA A

Procès-verbal

Rencontre du mercredi 2 novembre 2016
au 55, rue Court à Granby, au local 108 à 19 h

Présences

Parents

Auger, Marilyn
Banville, Valérie
Boulet, Josée
Carrière, Geneviève
Chabot, Gilles
Davignon, Kaina
Dontigny, Mélanie
Filion, Simon
Foisy, Josée
Griffith, Herby

Hébert, Caroline
Huard, Mélanie
Lambert, Suzie
Lussier, Hélène
McDuff, David
Ménard, Sara
Richard, Isabelle
Robitaille, Mélissa
Roy, Stéphanie

Organismes

Bonneau, Lynda - représentante SÉ
Blanchard, Josée - personnel professionnel
Charbonneau, Claudie - CRDI
Chaussée, Jean - CIUSS Estrie
Mousseau, Saskia - représentante directions

Absences

Lareault, Isabelle - parent
D'Amour, Marie-France - CMR

Postes non comblés

Représentant CSN
Représentant enseignant

Invités

M. Carl Morissette, direction des services éducatifs et direction générale adjointe
M. Éric Racine, direction générale par intérim

1. Accueil et mot de bienvenue

Madame Josée Foisy accueille les membres à 19 h 5. Le quorum est atteint.

2. Adoption de l'ordre du jour

La lecture du procès-verbal est effectuée. Madame Kaïna Davignon propose et madame Isabelle Richard appuie l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2016

Madame Suzie Lambert précise que la façon de faire citée au point 4 n'est pas habituelle dans les comités. L'adoption du procès-verbal est faite avec deux modifications. Madame Kaïna Davignon propose et Saskia Mousseau appuie l'adoption du procès-verbal.

4. Suivi au procès-verbal

Le suivi a été fait au point 3.

5. Présentation du document en réponse au sous-comité Recommandations

Monsieur Carl Morissette présente le document que les services éducatifs ont rédigé en réponse au rapport du sous-comité des recommandations de l'année dernière. Il fait un suivi sur les problématiques et interrogations qui avaient été présentées. Les membres posent des questions.

6. Présentation de Éric Racine

Monsieur Éric Racine, directeur général par intérim, explique les modifications qu'il instaure au sein du CCSEHDAA, disant s'appuyer sur un jugement d'une autre commission scolaire. La condition existante pour être membre parent – un enfant avec un plan d'intervention – a été modifiée par la direction générale. Monsieur Racine a signé une lettre envoyée à tous les membres du comité et aux commissaires et qui donne de plus amples explications sur ce sujet (s'y référer au besoin).

Voici un résumé des modifications qu'il présente :

Dès maintenant, la présidence, le représentant au Comité de parents et le commissaire parent qui seront élus devront avoir des enfants avec des codes et pas uniquement un plan d'intervention. Il nous transmet les noms des personnes qui correspondent à ces critères. De plus, à l'avenir, la CSVDC exigera que les membres votant du comité aient des enfants avec des codes, à l'exception des codes 12 et 21, car ils ne génèrent pas de sommes d'argent du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il réduira également le nombre de parents membres du CCSEHDAA de vingt (ce qui était admis depuis plusieurs années) à quinze membres ou moins pour la prochaine année.

Les membres posent de nombreuses questions à Monsieur Racine : sur la définition

des « EHDAA » à la CSVDC, sur la nécessaire diversité des parents au sein du comité, sur la manière dont la décision a été prise de manière unilatérale, sur la légalité d'une telle décision, etc. Les parents sont tous mécontents de cette modification et s'expriment à ce sujet.

7. Élection des postes demeurés vacants : président et représentant et substitut au Comité de parents

Madame Valérie Banville est nommée directrice d'élection.

Madame Suzie Lambert et Monsieur Herby Griffith se proposent à la présidence.

Madame Lambert se retire. Monsieur Griffith est élu à l'unanimité.

Madame Sara Ménard est élue à l'unanimité en tant que représentante au Comité de parents. Madame Marilyn Auger est élue à l'unanimité en tant que substitut à la représentante au Comité de parents. Toutes deux sont élues à l'unanimité.

8. Frais de déplacement

Prochaine séance.

9. Services extraterritoriaux

Prochaine séance.

10. Sous-comité interne

Le comité met sur pied un sous-comité interne qui aura le mandat de réfléchir à la question des changements que la CSVDC apporte au CCSEHDAA, de valider les informations de toutes les manières utiles et de prendre les mesures nécessaires afin de faire entendre la volonté des membres du comité. Madame Suzie Lambert en fait la proposition, appuyée par madame Valérie Banville. Madame Mélanie Huard demande le vote. Accepté à l'unanimité. Mesdames Hélène Lussier, Mélanie Huard, Suzie Lambert, Kaïna Davignon, Valérie Banville, messieurs Simon Filion, Gilles Chabot, Herby Griffith, et David McDuff font partie du sous-comité.

Madame Mélanie Huard propose que le comité se positionne. Madame Valérie Banville appuie la demande. La proposition est celle-ci : « À ce jour, avec les informations dont nous disposons, est-ce que le comité est en accord ou en désaccord avec les changements imposés au mode de fonctionnement du CCSEHDAA par la commission scolaire? » Tous les membres parents sont en désaccord avec les changements au mode de fonctionnement du CCSEHDAA. Dans l'ensemble du comité, incluant les organismes membres du CCSEHDAA, il y a 20 membres en désaccord avec les changements imposés et 3 abstentions.

11. Correspondance

Madame Josée Foisy nous fait part des courriels reçus par le biais des services éducatifs, dont certaines personnes intéressées à faire partie du comité.

12. Mot de la déléguée et de la commissaire EHDAA

Il y aura une réunion conjointe à 18 h 30 le 8 décembre à la CSVDC. Cette rencontre, qui implique le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le CCSEHDAA, servira à discuter de certains enjeux (à déterminer).

13. Divers

Madame Mélanie Huard demande que le comité s'occupe des coûts d'une conférence offerte par la FCPQ, accepté à l'unanimité.

14. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

Valérie Banville, secrétaire

Herby Griffith, président